

## Participer au Défi danse 2025

### Qui peut participer ?

Le Défi danse s'adresse en priorité **aux élèves** des établissements scolaires français, des écoles de danse, ainsi qu'aux **enfants soutenus par l'ONG Les Amis des Enfants du Monde** en Asie, Afrique et Amérique latine. Mais le Défi est **ouvert à tous** ceux qui veulent les accompagner, quel que soit leur âge ou leur pays. Le thème, "Bâtir des ponts", symbolise la création de liens entre individus, cultures, et pays.

### Le principe

- Vous travaillez avec vos élèves, votre groupe, **une chorégraphie accessible à tous** créée par Martin Harriague, parrain de l'ONG et directeur du Ballet de l'opéra Grand Avignon. Cette partie comprend des parties libres et des phrases chorégraphiques dont les mouvements peuvent être simplifiés pour les **adapter au niveau** du groupe. Le **tutoriel** pour apprendre la chorégraphie, ainsi que la **musique** sont en ligne sur le site du défi, et accessibles via les QR codes ci-dessous. Un accompagnement pour cet apprentissage est envisageable.
- Quand vous voulez, où vous voulez, **vous filmez votre groupe avec un simple smartphone** en respectant deux consignes :
  - o mode paysage , à l'horizontale
  - o Comme 1e image, filmez pendant quelques secondes une page avec le nom de votre structure. Exemple : Collège Camus de Dax – Classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

Il n'y a aucune obligation concernant **les costumes ou les décors**. Laissez libre cours à vos idées, ou optez pour la simplicité : tout est possible !

- Pour nous **transmettre votre vidéo** : vous n'envoyez pas la vidéo elle-même mais **un lien vers votre fichier vidéo** que vous aurez déposé sur votre espace de stockage Google Drive, Icloud Drive ou Microsoft One Drive. Pour que nous puissions ouvrir le lien, n'oubliez pas d'**autoriser le partage** de votre fichier avec l'adresse mail : [contact@defi-danse.org](mailto:contact@defi-danse.org). Vous aurez également à déposer un lien vers le dossier des **formulaires de droit à l'image** de vos danseurs.

Ces deux liens sont à déposer dans la rubrique « Transmettre votre vidéo » du site: [www.defi-danse.org](http://www.defi-danse.org).

**Quand déposer la vidéo ?** De préférence avant le 15 juin 2025, **au plus tard le 5 juillet 2025**.

- Vous envisager de participer au Défi? Merci de nous **le signaler ici**. Cette **pré-inscription** n'est pas obligatoire, elle ne vous engage pas, mais elle nous aidera beaucoup à planifier l'organisation. Double-clic pour écrire dans une cellule du tableau.

La choré par des pros



Le tutoriel



La musique



Pré-inscription

